

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2018

### Approbation de l'ensemble des résolutions

#### Transfert du siège social à Paris

**Paris & Bruxelles, le 18 mai 2018 (17h45) – KKO INTERNATIONAL (BE0974284169 – ALKKO.BR – PEA-PME)**, référence mondiale dans la production innovante de cacao, a tenu ce jour une Assemblée Générale Extraordinaire.

Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité par les actionnaires, dont 55,07% des droits de vote étaient représentés, en particulier la résolution n°1, portant sur le transfert de siège social de la société à Paris, au 9 avenue Bugeaud, 75116. La double cotation des titres sur Euronext Growth Brussels et Paris est maintenue.

Ce transfert a été motivé :

- par le fait de rassembler l'ensemble du management à Paris, où résident les fondateurs de KKO International,
- et dans le but de réaliser des économies de fonctionnement.

L'entrée en vigueur des décisions adoptées, dont le transfert du siège à Paris, est soumise à la condition suspensive de l'immatriculation de la Société au Registre de commerce et des Sociétés de Paris.

Les nouveaux statuts de la société ont également été approuvés, sous la même condition suspensive. Ils sont disponibles et téléchargeables sur le site Internet de KKO International dans la partie Informations réglementées de l'espace Investisseurs.

L'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée Générale Extraordinaire, y compris le procès-verbal reprenant l'ensemble des résultats des résolutions, sont disponibles, sur le site Internet de la société dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale, à l'adresse suivante : <http://kko-international.com/espace-actionnaire-fr>

■ ■ ■

### A propos de KKO INTERNATIONAL

La production mondiale de cacao, aujourd'hui essentiellement artisanale, ne permet pas aux industriels de l'agro-alimentaire de s'approvisionner avec une qualité et une quantité constantes. KKO INTERNATIONAL, pionnier dans la culture intensive, apporte une solution ingénieuse à la demande mondiale grandissante. En moins de 3 ans, les équipes de SOLEA, filiale de production de KKO INTERNATIONAL basée en Côte d'Ivoire, ont réussi à développer des techniques agronomiques innovantes, notamment un système d'irrigation goutte à goutte de chaque arbre, améliorant significativement les rendements de production de fèves de cacao. Avec une forte implication locale, la société est un modèle d'entreprise socialement responsable (certification RainForest Alliance) et dispose d'un foncier de 1 976 hectares dont 1 115 hectares en exploitation. Plus grande plantation de cacao d'Afrique, SOLEA ambitionne d'exploiter 3 000 hectares, pour produire en toute saison un cacao de qualité élevée. SOLEA a ainsi pour vocation de devenir un partenaire naturel et favori de l'industrie chocolatière.

[www.kko-international.com](http://www.kko-international.com)

### Alternext Paris & Bruxelles

Isin : BE0974284169 – ALKKO  
Eligible au PEA-PME

### KKO INTERNATIONAL

info@kko-international.com

### CALYPTUS

Sophie Boulila/Grégory Bosson  
kko-international@calyptus.net  
Tél. : + 33 (0)1 53 65 68 62

